



Section de Tarn-et-Garonne_

15 NOVEMBRE 2016 : TOUS EN GREVE A LA DGFIP

Suppressions de services
Dématérialisation forcée et forcenée
Suppressions d'emplois
Restructurations permanentes
Déréglementation unilatérale des règles de gestion



Voici le présent et l'avenir de la DGFIP !

Démantèlement du réseau (DIRCOFI, Trésoreries, SIE, SIP, SPF..., annonce du prélèvement à la source, remise en cause du statut et des droits et garanties des personnels, etc... qui aboutiront, si elles sont menées à leurs termes, à la mort de la Direction Générale des Finances Publiques et de ses services déconcentrés.

Dans ce contexte, **seule la lutte de l'ensemble des agents de la DGFIP** pourra arrêter cette mise à mort !

2017 : 1815 emplois supprimés à la DGFIP.

Promotions de C en B par liste d'aptitude pour 2017 : 513 au lieu de 695 en 2016.

Promotions de B en A par liste d'aptitude pour 2017 pour 2017 : 137 au lieu de 157 en 2016.

Danger sur les mutations : lors du groupe de travail, la direction générale a affiché son intention de modifier unilatéralement les règles en cas de restructurations : actuellement si un emploi est transféré, l'agent occupant cet emploi peut suivre prioritairement son emploi ou rester sur place. La DG veut que dans le cas d'une réorganisation de services intervenant au sein d'une même commune, l'agent dont l'emploi et la mission sont transférés dans une autre structure située même commune ait l'obligation de suivre son emploi et sa mission.

La Direction Générale a été très claire : si l'agent refuse, ce sera considéré comme un refus d'obtempérer passible d'une sanction disciplinaire. La Direction Générale va jusqu'à préciser qu'elle remplira la fiche de demande de mutation en lieu et place de l'agent !

Ceci n'est que le début puisque le PPCR (parcours professionnels des carrières et des rémunérations) prévoit que « *les parcours professionnels au sein d'une même zone géographique seront facilités : la mobilité entre employeurs sera fluidifiée par une plus grande transparence des vacances d'emploi, les bourses d'emploi seront articulées entre les 3 versants de la fonction publique, les dispositifs conseil carrière et conseil mobilité seront généralisés* ».

Prélèvement à la source : une usine à gaz qui demandera plus de travail aux agents de la DGFIP qui verront cependant leurs effectifs encore diminués sous le faux prétexte d'une simplification. Un énorme mensonge à l'usager qui peut croire qu'il n'a plus rien à faire et qui s'interrogera au moment de recevoir la douloureuse de régularisation. Une étape nécessaire pour passer à une simplification sauvage du calcul de l'impôt sur le revenu en le rendant moins progressif pour appliquer le même taux à tout le monde et aller allègrement vers la fusion CSG-IR.

STOP : TOUS EN GREVE LE 15 NOVEMBRE



Faisons du 15 novembre 2016 une journée morte à la DGFIP à l'appel de FORCE OUVRIERE , Solidaires et CGT